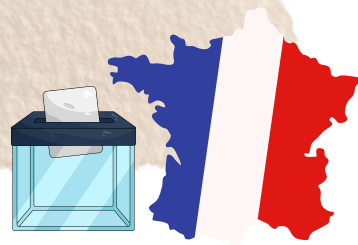


Les élections municipales



A quoi servent les élections municipales ?

Les élections municipales, c'est quand les habitants d'une ville ou d'un village votent pour choisir des personnes qui vont s'occuper de la commune.

Ces personnes s'appellent les **conseillers municipaux**. Elles prennent des décisions pour la vie de tous les jours : les écoles, les routes, les activités et les projets dans la ville ou le village.

Ces élections ont lieu dans toutes les **villes** et tous les villages de **France**.

Les habitants vont voter pour choisir les personnes qui vont s'occuper de leur ville ou de leur village pendant 6 ans.

Le premier vote aura lieu le **15 mars 2026**.

S'il faut voter une deuxième fois, ce sera le 22 mars 2026.

Comment se déroule l'élection ?



Pour voter aux élections municipales, il faut **avoir 18 ans** ou plus et être inscrit sur les listes électorales.

On peut voter si on est **français ou européen**.

Les habitants votent pour une liste de candidats.

Avant l'élection, les candidats expliquent leurs idées et ce qu'ils veulent faire pour la ville ou le village. C'est ce qu'on appelle la **campagne électorale**.

Si une liste a le plus de votes, elle gagne.

Sinon, on vote une deuxième fois la semaine suivante.

Après l'élection, les conseillers municipaux se réunissent.

Ils choisissent **le maire** et les adjoints.

